

" Rôle et Responsabilités des différents intervenants lorsque des fermes préfabriquées en bois sont utilisées dans des bâtiments construits selon la Partie 4 du Code. "

L'Association Canadienne des Fabricants de Fermes de Bois (ACFFB) ainsi que le Truss Plate Institute of Canada (TPIC) sont fiers des états de service et des performances des fermes de toit en bois assemblées au moyen de connecteurs métalliques. Le "Rôle et les Responsabilités" des différents intervenants lorsque des fermes préfabriquées sont spécifiées ont été bien définis depuis de nombreuses années. Ces pratiques ont bien servi l'industrie de la construction en faisant en sorte que les constructions possèdent une structure conforme aux normes tout en restant économiques. Les dessins techniques scellés des fermes constituent la base de l'information permettant à tous les intervenants d'installer correctement et sécuritairement les systèmes de fermes préfabriquées en bois.

Ces dessins sont un élément-clef pour assurer une utilisation correcte et sécuritaire des systèmes de fermes préfabriquées en bois, car ils donnent l'essentiel de l'information aux différents intervenants qui participent à la construction. Ils sont l'élément de référence pour soumissionner sur un projet. Ils devraient être approuvés par l'ingénieur/concepteur du bâtiment et faire partie des documents de charpente définitifs. Les dessins techniques scellés des fermes, les plans d'installation ainsi que la brochure "Guide d'installation et de contreventement des fermes de toit de longue portée " sont les documents qui devraient être utilisés par l'entrepreneur et l'installateur des fermes pour procéder à l'installation et au contreventement temporaire des fermes. De plus, ils devront satisfaire aux exigences supplémentaires de contreventement permanent des fermes telles que spécifiées par l'ingénieur/concepteur du bâtiment .

Les informations que l'on trouve sur les dessins techniques scellés des fermes doivent être respectées pour que la structure performe comme prévue. Il est essentiel que ces dessins scellés par un ingénieur soient lus et compris par tous ceux qui utilisent un système de fermes en bois préfabriqué.

L'ingénieur/concepteur d'un bâtiment est responsable de l'intégrité structurale de l'ensemble de celui-ci, ce qui inclut le contreventement permanent des fermes. Cette personne est également responsable de la vérification des autres éléments structuraux, car ceux-ci font partie intégrante du calcul de la charpente du bâtiment.

L'entrepreneur du bâtiment doit s'assurer que la construction du bâtiment soit effectuée par des corps de métier qualifiés. Il doit demander l'assistance de

professionnels, lorsque cela s'avère nécessaire.

L'autorité de la construction ayant juridiction doit faire respecter les codes ainsi que les législations et règlements appropriés.

L'ACFFB et le TPIC recommandent que le propriétaire, la compagnie prêteuse et l'assureur du bâtiment s'assurent que les services de professionnels en structure soient retenus à toutes les étapes appropriées du calcul et de la construction des bâtiments érigés selon la partie 4 du Code.